

## Du monde francophone aux *francophonies* des migrants : l'équation d'un héritage en transformation et spécificité des migrations ouest africaines

Dafne Accoroni

---

 <https://publications-prairial.fr/rif/index.php?id=730>

DOI : 10.35562/rif.730

### Electronic reference

Dafne Accoroni, « Du monde francophone aux *francophonies* des migrants : l'équation d'un héritage en transformation et spécificité des migrations ouest africaines », *Revue internationale des francophonies* [Online], 4 | 2018, Online since 03 décembre 2018, connection on 18 septembre 2021. URL : <https://publications-prairial.fr/rif/index.php?id=730>

# Du monde francophone aux *francophonies* des migrants : l'équation d'un héritage en transformation et spécificité des migrations ouest africaines

Dafne Accoroni

## OUTLINE

---

- I. Le français vis-à-vis des langues migrantes : contexte historico-social
- II. Première étude de cas : les ateliers sociolinguistiques en région Rhône-Alpes
- III. Naharaq Italie
- Conclusion

## TEXT

---

- 1 Notre contribution sociologique vise à mettre en lumière la transformation sociale produite par les migrations internationales qui engagent autant les migrants francophones que la société française. L'étude des langues migrantes nous révèle, en effet, des formes innovantes et uniques d'adaptation mais surtout de changement, de réciprocité et de dialogue entre la ville et ses niches, entre la société et ses migrants. La géopolitique du monde francophone repose aujourd'hui, plus que jamais, sur la circulation de ses valeurs et de ses interlocuteurs francophones d'Afrique, dont l'essor économique, démographique et culturel est important. Les circulations internationales ont transformé le migrant d'aujourd'hui en une catégorie hybride défiant la compréhension sociologique antérieure du phénomène, maintenant aux prises avec le dilemme du changement des paradigmes. Ainsi, le débat portant sur de questions d'intégration s'est progressivement tourné vers celles d'interaction (Schönwälder et al., 2016) et d'interculturalité, alors que les relations sociales sont devenues de plus en plus cosmopolites et complexes (Vertovec, 2007, 2017). Enfin, nous souhaitons analyser la francophonie à travers la pluralité de ses acteurs/locuteurs, qui participent à la création d'un monde-relation, où les enjeux du vivre ensemble se reflètent dans la

dimension de l'espace partagé. La langue (française et migrante) se fait donc porte-parole d'une possible mixité, réciprocité et/ou questionnement, résonnant d'une histoire postcoloniale bien sûr, qui a toutefois cédé le pas à un monde caractérisé par les migrations et ses réseaux.

- 2 Lyon, deuxième ville de France après Paris, tout en attirant des flux migratoires et des investissements internationaux de façon croissante, nous a fourni un lieu d'investigation favorable pour comprendre les migrations sub-Sahariennes dans un contexte d'ethnoscapes postcoloniales (Appadurai, 1996, 2001), c'est-à-dire des dynamiques humaines et sociales inscrites dans le processus de mondialisation actuel. Nombre d'activités sont organisées à Lyon comme en région Rhône-Alpes à la fois liées à la francophonie et au français comme langue de partage (ex. Les dix mots font la fête<sup>1</sup>), mais aussi à la valorisation des langues et cultures de l'immigration (ex. le Festival des langues, Les jeudis des musiques du monde, le Centre des Musiques Traditionnelles Rhône-Alpes - CMTRA, etc.). Cela s'inscrit dans un contexte réceptif et sensible à la thématique des langues, dont les linguistes soulignent, nous le verrons, l'apport pédagogique précieux des langues migrantes pour les enfants allophones en bas âge dans leur apprentissage du français, de même qu'ils envisagent une approche interculturelle de dialectique entre les langues maternelles et le français pour les autres groupes d'âges. Nous verrons aussi comment les langues migrantes ont acquis une place centrale au sein des politiques d'intégration qui, au fil du temps, ont répondu aux exigences diverses dictées par des migrations différentes, notamment les migrations de retour et les migrations internationales d'aujourd'hui.
- 3 Notre terrain lyonnais s'est déroulé de février à décembre 2016 et à plusieurs reprises, de janvier à juin 2017. Notre travail s'est développé à travers un réseau assez riche d'associations travaillant à différents niveaux sur la migration et la question des langues, quelques-unes d'entre elles en collaboration avec notre institut d'accueil, l'Institut international pour la Francophonie (2IF) à l'Université Jean Moulin Lyon 3 (octobre 2015-septembre 2017), et d'autres obtenues grâce à des contacts et/ou démarches personnelles. Nous avons mené des entretiens semi-directifs, des *focus groups*<sup>2</sup> et l'observation participante. Notre analyse sociologique s'est effectuée auprès de l'associa-

tion Cimade de Lyon (à travers notamment notre participation au rendez-vous de l'association et aux permanences avec les migrants) et du centre social du quartier de Vénissieux où des cours d'apprentissage de la langue française pour les étrangers étaient dispensés par des bénévoles. Le lecteur sera introduit à deux études de cas montrant une image en évolution des représentations, des stratégies migratoires et un aperçu des relations changeantes et complexes entre la langue française et les migrations sub-sahariennes.

- 4 Notre analyse sociologique se situe dans le sillage des circulations internationales actuelles, qui ont remis en question une prise en compte de tels processus à travers un « nationalisme méthodologique » (inclusion/marginalisation dans les formes les plus diverses et variées de sociétés nationales données) par l'analyse de la dimension transnationale et diasporique du phénomène (Bava, 2010 ; Fabòs, 2008 ; Timera, 1996), où les migrations de transit ont enfin redéfini les logiques classiques du départ, de l'arrivée et du retour (Geschiera et al., 1998). Nous concevons donc le fait migratoire comme croisement de sociétés (et éventuellement comme un déracinement) impliquant le franchissement des frontières, où la dimension sociale est extrêmement plus complexe que celle du mouvement physique. Ainsi, émigrant/immigrant est la personne qui fait cette expérience. Ou encore, selon la définition de Sayad (1977), « c'est la dialectique entre les structures familiales et les structures d'émigration » dans le pays d'origine « d'abord, en France ensuite, qui est au cœur du processus de transformation des conditions et des positions des émigrés » (*ibid.*, 76).
- 5 Ainsi, nous comprenons la diversité linguistique en contexte migratoire au-delà d'idées figées soit d'expertise soit de déficit linguistique vers une analyse gramscienne d'hégémonie culturelle, où les élites comme les migrants francophones partagent à différents niveaux (ex. lexicale, symbolique, pédagogique, professionnel, contextuel, d'usage etc.) la langue française. Les répondants de l'Afrique de l'ouest et du nord que nous abordons dans notre travail présentent une image du monde francophone qui ressemble à une mosaïque, désagrégeant l'image du bloc culturel/linguistique supposé indivisible. L'ingéniosité et les capacités des migrants (Sen, 1989 ; Nussbaum, 2012) font écho à l'homme ordinaire de Certeau (1980), qui se soustrait volontairement à la logique unitaire et à la violence de nos sociétés contemporaines

en créant habilement son quotidien, ses codes, ses parcours et sa langue grâce au savoir-faire et à l'art de vivre qui lui sont propres.

- 6 Dans notre analyse, les langues des migrants apparaissent comme autant des volées d'interaction que d'interprétation possibles (Latour, 2006), autour et avec la langue française, annonçant les changements sociétaux majeurs du monde francophone contemporain.

## **I. Le français vis-à-vis des langues migrantes : contexte historico-social**

- 7 Ces dernières années, la question migratoire est devenue une préoccupation majeure de nombreuses institutions internationales telles que l'ONU, l'UNESCO, l'Union européenne, l'OIF (Organisation internationale de la Francophonie), l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques) qui ont adopté bon nombre de déclarations et de résolutions autour de ce thème. Les problématiques tournent autour des nouvelles tendances des phénomènes migratoires, la protection des droits des migrants, la sauvegarde des patrimoines culturels et la promotion de la diversité culturelle. De nombreuses politiques gouvernementales ont été élaborées visant à répondre, différemment selon les pays, aux problématiques de l'intégration des migrants et du vivre ensemble. En 2009, le Conseil de l'Europe crée la Charte des cités interculturelles dont la ville de Lyon est signataire, et fait suivre un Guide (2013) pour que ces villes soient en mesure d'élaborer des stratégies d'intégration interculturelle capables de gérer la diversité linguistique, ethnique et des croyances de façon constructive et faire de la migration un avantage (Conseil d'Europe, 2009 ; 2018).
- 8 Nous savons (Sassen, 1991) que les villes globales sont celles qui sont intégrées à l'économie mondiale et qui, comme Londres, New-York et Tokyo, attirent des flux migratoires en provenance du monde entier. Ces villes ne sont pas étrangères au phénomène connu en science sociales sous la notion de *maisonnée*. Cette dernière, en tant que groupe solidaire formant une unité de consommation et de production domestique ne correspond pas à un seul ménage, mais il se

structure autour d'une communauté d'origine, souvent spécialisée dans un secteur particulier que ce soit la restauration, la couture, artefacts, etc. (Zalc, 2010). Les quartiers ainsi caractérisés, communément dits « ethniques », se distinguent par un aménagement de l'espace et une esthétique propre, mais de façon encore plus « vivante », par leur présence linguistique allophone ou multiple, touchant plus précisément des aspects aussi bien matériels qu'immatériels (ex. signalétiques, panneaux, graphies, brochures, etc.)<sup>3</sup>.

- 9 Il en résulte un paysage de différenciation, de transformation et des possibles « zones de contact » selon Rhazzhali (2015, 90), aussi bien dans les domaines pédagogiques et de communication, qu'administratifs et d'accueil, là où la pluralité croissante des sociétés contemporaines prône l'interculturalité. Ainsi, elle ne serait pas une connaissance supplémentaire, mais « une capacité à rendre explicite la dimension dynamique de chaque position dans le contexte de transformations plus vastes<sup>4</sup> » (ibid., 44). Autrement dit, en tant que capacité à savoir interagir avec des groupes culturelles et linguistiques *autres*, elle est définie par Byram (1997) et Paige (et al., 2003) respectivement comme compétence et sensibilité, alors que Deardorff (2006) et Otten (2003) thématisent l'interculturalité comme fondement de l'éducation supérieure, où la mobilité et l'internationalisation sont clé. De plus, le linguiste Launay (1986) nous rappelle l'importance incontestable des langues maternelles comme des « habitudes à faire sens » (Launay, 2015), de sorte qu'en contexte minoritaire dans l'apprentissage d'une langue majoritaire, il propose une approche conjointe à la fois de la langue maternelle et du français pour les apprenants en bas âge, ce qui peut s'intégrer à une approche interculturelle pour les autres groupes d'âge. En France, cela n'est pas une pratique institutionnalisée, mais certaines associations d'apprentissage de la langue française l'utilisent auprès des enfants issues de l'immigration<sup>5</sup>.

- 10 Concernant la Francophonie, ce fut Senghor qui, de façon inédite, voire avant-gardiste et visionnaire, permit le passage du monde post-colonial à celui des « espaces-mondes de dialogue interculturel » où « le français n'est pas seulement la langue des Français, mais le vecteur d'une culture de l'universel » (Phan et al., 2011, 187-188), permettant à chaque culture d'apporter ses valeurs spécifiques et irremplaçables dans le dialogue et le respect de la différence. On est claire-

ment loin de la première formulation du géographe Reclus (1883) qui pensait les francophones comme : « ceux qui sont ou semblent destinés à rester ou à devenir participants de notre langue » (ibid., 422).

- 11 Senghor (1906-2001), ancien Président du Sénégal et l'un des pères fondateurs de la Francophonie<sup>6</sup> avec Hamani Diori, Habib Bourguiba<sup>7</sup> et Norodom Sihanouk<sup>8</sup>, l'a conçue comme un espace de coopération multilatérale et de partage culturel fondé sur la langue française. Dans sa pensée, la Francophonie est une communauté culturelle comme d'autres du Tiers-monde, enracinée « dans les valeurs précoloniales et, d'autre part » ouverte « aux valeurs européennes de l'ancien colonisateur » (Phan et al., 2011, 186). En 1981, devant l'Académie des Sciences d'Outre-Mer, il réaffirma :

« Depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, des ensembles culturels métis sont en train de se chercher, de se définir, de se réaliser : ensemble anglophone, francophone, hispanophone, lusophone, arabophone etc. » (Senghor, 1999, 138)

- 12 En effet, c'est dans les années 2000 que la question de l'intégration linguistique des migrants devient un véritable enjeu de politiques publiques en Europe de l'ouest, où la main-d'œuvre étrangère constitue une partie considérable de son économie. À partir des Trente Glorieuses, c'est-à-dire les années des indépendances, l'immigration des ex-colonies vers la Métropole devient un phénomène de masse globale, autant dans le monde francophone (les anciens États de l'AOF et les territoires d'outre-mer) qu'anglophone (principalement les Indes occidentales et l'Inde). « En 2007, 62 % des pays » européens proposent « des cours de langue officiels » pour les étrangers, surtout pour ceux qui aspirent à obtenir la nationalité, alors qu'« en 2009, ce sont 82 % » (Extramiana et al., 2010). Le lien entre intégration et maîtrise de la langue du pays d'accueil est désormais un fait accompli. L'État français prend progressivement acte de la diversité culturelle de son territoire, jusqu'à ce moment perçu comme homogène, en reconnaissant « certaines langues d'origine étrangère parmi les " langues de France " » (Poinsot, 2010). C'est le cas du portugais, de l'italien et de l'espagnol, qui correspondent aux anciennes migrations et installations européennes du XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles, et de l'arménien occidental (Cerquiglini, 1999).

- 13 Cela représente une inversion de marche aux dispositifs d'enseignement des langues d'immigration (dans les premières), qui virent le jour « dans les années 1970 avec la signature d'accords bilatéraux conclus entre la France et les pays d'origine des populations immigrées comme l'Espagne, le Portugal, le Maroc, l'Algérie, la Tunisie, l'Italie et la Turquie » (Angustin, 1994). À ce moment, les langues d'immigration étaient conçues sous la casquette identitaire, visant d'un côté à renforcer les liens de la population immigrée avec son pays d'origine dans une logique d'aide au retour et de l'autre son exceptionnalité : le français étant la langue enseignée à l'école, ces cours étaient offerts en dehors du cadre scolaire ordinaire, en fin d'après-midi ou pendant les week-ends. Cette perspective était aussi renforcée par le nationalisme des États d'origine qui, dans une logique de développement, défendaient le retour des ressortissants et de leurs enfants. Les limites intrinsèques de cette formule d'enseignement étaient, parmi plusieurs, celui de favoriser chez l'enfant une opposition entre la culture officielle et celle de la famille (Ferjani, 1994), alors que l'apprentissage de ces langues devrait être proposé comme une offre de langues internationales, une « exigence qui imposent les défis d'une construction européenne prenant en compte son environnement (islamo)méditerranéen » (Trabelsi, 1994, 17) et international.
- 14 Cette considération s'intègre parfaitement au débat actuel sur l'avenir de l'Europe qui, malgré les résistances, passent aussi par l'avenir de ses migrants et de leurs enfants. Cependant, la langue française est sûrement un atout fondamental d'intégration pour les migrants en France, mais aussi pour la francophonie dans le monde. Par nombre de locuteurs et en raison des migrations internationales, qui ont lieu majoritairement dans et vers le Sud du monde (Whitol de Wenden, 2013), on sait que l'avenir de la francophonie est en Afrique. Ceci est d'autant plus révélateur si l'on considère que les nouvelles générations de migrants d'Afrique de l'ouest sont de plus en plus scolarisées (en français) avec les plus hauts niveaux de diplômes (Beauchemin et al., 2016), ce qui n'est pas le cas des Turcs et des Portugais, pour qui par exemple la transmission de leur propre langue maternelle prime sur le français. C'est peut-être cette compréhension qui a fait tourner la page des diapositives ELCO (Collas, 2016), désormais en voie de transformation en cours de langues internationales.

## II. Première étude de cas : les ateliers sociolinguistiques en région Rhône-Alpes

- 15 Les ateliers sociolinguistiques (ASL), qui dépendent des structures d'accueil et d'orientation linguistique de la région Rhône-Alpes<sup>9</sup>, visent l'autonomie linguistique et sociale de leur public, allant de 30 à 50 ans et étant pour la plupart d'origine maghrébine. Les ateliers sont gérés par des bénévoles et par un personnel rémunéré. Les liens sociaux se développent dans le centre social même, au travers des initiatives comme des sorties familiales et des rencontres favorisant l'échange amical qui s'étend, au-delà du centre, au quartier. Ici nous avons pu mener des *focus groups* avec un public assez varié venant aussi bien du monde francophone comme la Roumanie, le Nigeria et la Tunisie, qu'anglophone. Par ailleurs, les cours de français, conçus comme « langue d'intégration » (Ressources et Territoires, 2013), initiés par la Délégation générale à la langue française et aux langues de France et la Direction de l'accueil, de l'intégration et de la citoyenneté, prévoient un projet migratoire d'installation durable jusqu'à la naturalisation. Ces cours portent l'héritage des secteurs de la formation continue des adultes et de l'éducation populaire, qui ont contribué à construire les pratiques professionnelles, l'éthique des intervenant(e)s et ont constitué le premier terreau de professionnalisation de la formation linguistique des migrants. Nous citons une opératrice du centre social de Vénissieux<sup>10</sup> :

« Je suis employée par le centre à raison de six heures par semaine et mon travail, c'est d'accompagner les bénévoles, qui sont responsables des ateliers et sont liés au quartier de différentes manières, comme des ex-professeurs d'école par exemple, alors que d'autres sont impliqués dans le conseil d'administration ou dans l'organisation de projets etc. Les ateliers visent l'autonomie langagière et sociale des personnes qui fréquentent les ASL, en fait ils ne s'appellent pas "cours de français", car justement l'élément social et linguistique se rejoignent ici. On travaille sur le français, de sorte qu'il puisse répondre à des besoins et situations quotidiennes, mais aussi sur la construction du lien social. Le centre devient un catalyseur d'activités pour les gens qui le fréquentent ; nous organisons des sorties,

des dépistages, des après-midi festifs etc. Le public du centre peut bénéficier des cours pendant deux ans, pas plus. Leur autonomie signifie aussi que le soutien doit nécessairement être mené à terme. »

- 16 La présence majoritaire des femmes plus ou moins âgées et avec un niveau de français assez faible, témoigne de l'isolement d'abord social et ensuite linguistique de ces femmes, en France depuis plusieurs années, dont à la fois la scolarisation a été interrompue et le capital social, entendu comme accès au logement et au travail, est limité. La situation linguistique des jeunes primo-arrivants, surtout ouest-africains, diffère de celle des générations précédentes ou de leurs homologues d'autres pays, due à leur scolarisation et/ou pratique du français dans les contextes urbains, passage obligé des migrations internationales (intra-africaines et non), où elle est utilisée comme langue véhiculaire par les divers groupes linguistiques voir ethniques. Cela explique l'absence quasi totale de ces derniers dans les ASL. Nous proposons quelque échange des participants donnant un aperçu du public :

« Je suis Verolika<sup>11</sup>, moi *venée* de Roumanie ... On parle français à l'école. *Je comprends pas* tout, mais un peu. Je suis en France depuis dix ans et toujours à Vénissieux (rire). J'ai huit enfants et avec eux je parle français aussi, parce qu'ils ont grandi ici... Je fréquente le centre depuis deux ans, pour parler mieux, pour chercher du travail. »

« Je m'appelle Trucy. Je viens de l'État d'Edo, Nigeria. Je suis là depuis neuf ans. Avant j'étais en Grèce pour six ans. J'ai eu deux enfants là-bas et un ici. C'est compliqué à expliquer, car j'ai habité dans beaucoup de pays ! Le français est vraiment difficile, eh ! Moi, je parle anglais à la maison, mais mes enfants parlent français comme première langue ; seulement la grande parle aussi l'anglais. Les petits me comprennent, mais ils répondent en français. »

« Bonjour, je suis Mona. Je viens de la Tunisie. Je suis là depuis six ans. Je suis le cours depuis deux ans pour apprendre le français. *Je travaille pas*. Pas d'enfant, ni mariée. J'habite à Vénissieux et j'adore. »

- 17 Ce qui caractérise fortement le milieu des migrants sub-sahariens est son brassage culturel et linguistique. Mme Fatou, guinéenne, qui est en France depuis 2007 par regroupement familial (sans enfant), habite

à Vénissieux depuis son arrivée. Nous avons rencontré M<sup>me</sup> Fatou au CIDFF (Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles), une des plateformes en région Rhône-Alpes qui orientent les primo-arrivants demandeurs d'emploi vers les dispositifs d'insertion professionnelle et linguistique, comme celui que nous venons de décrire. Elle a une très grande compétence du français, tout en étant scolarisée à l'école française de son pays. Au-delà du français, M<sup>me</sup> Fatou maîtrise l'arabe, le pulaar, le soussou, le malinké et dit comprendre aussi le wolof et le lingala. Au pays comme en France, ce sont les relations de voisinage, de parenté et de travail qui déterminent l'utilisation de l'une ou de l'autre langue. De plus, en Afrique subsaharienne, les groupes linguistiques ne correspondent pas aux frontières nationales survenues avec la colonisation, découpant les territoires et les peuples de façon arbitraire. Ainsi, différents groupes cohabitent, pas seulement dans une même nation, mais ceux-ci s'étendent bien au-delà des frontières, en raison de l'exploitation de l'espace (comme l'illustre l'exemple des Soninkés dans la vallée du Fleuve Sénégal, entre le Sénégal et le Mali), ou par l'effet des migrations qui remontent aux échanges commerciaux le long des voies caravanières (Manchuelle, 1997).

- 18 M<sup>me</sup> Fatou, qui est au chômage, se rend donc au CIDFF pour la double demande d'emploi et d'apprentissage du français (écrit). Elle nous confie :

« Je suis arrivée en France en 2007 ; j'ai commencé les cours de français au CIDFF même si au pays on parle français, mais moi je n'ai pas eu la chance d'aller à l'école jusqu'au bout comme mes frères. Effectivement je parle différentes langues. J'ai des copines comoriennes, je connais des Congolais et des Congolaises. Au Congo, on parle le lingala, une langue belle et marrante. On parle déjà beaucoup de langues au pays, donc on est habitué à "mixer". J'ai fait aussi des cours d'arabe quand j'étais petite, mais je ne sais pas comment j'ai fait pour l'oublier. Le wolof aussi, je le comprends, mais c'est le pulaar la langue de mon pays. C'est une langue très riche et complexe ... comme le français ! On la parle aussi au Cameroun, Sénégal, Mali et au Niger [...]. C'est mieux d'apprendre quand on est tout petit, quand on est adulte, on n'arrive pas à se concentrer. Trop de soucis, trop de choses à faire. En tout cas ce n'est pas qu'avec les cours qu'on apprend. On est en France, on est là. On écoute les gens parler, la radio, dans les magasins, etc. »

- 19 L'effervescence des associations des parlers arabes, autant que turcs, ouest-africains et asiatiques présents dans les villes de grande concentration migratoire en Rhône-Alpes comme Lyon, Saint-Étienne, Grenoble et Bourg-en-Bresse, pour n'en nommer que quelques-unes (CMTRA et al., 2014), indique une multiplicité linguistique et langagière ancrée dans le territoire de façon aussi bien vivace qu'accessible à tout public, montrant combien le plurilinguisme est un fait de la dimension sociolinguistique Rhônalpine, où le turc (deuxième nationalité étrangère la plus représentée dans la région), le romani, le yiddish et le berbère représentent les langues issues de l'immigration plus diffusées (*ibid.*, 43), au-delà d'autres langues mineures, dont on compte au moins une centaine (*ibid.*, 33). Le plurilinguisme se manifeste avant tout en famille, où souvent dans la même fratrie issue de parents étrangers le français est à la fois langue seconde pour les premiers-nés et langue maternelle pour les plus jeunes nés et scolarisés en France.
- 20 Cependant, la stigmatisation linguistique, tant en Europe qu'en Afrique, va de pair avec celle statutaire, de sorte que nombre de personnes immigrées cache son plurilinguisme, une véritable expertise de langues qui sont peu ou pas du tout connues en Europe. De plus, les langues autochtones de l'Afrique du nord et de l'ouest sont généralement transmises oralement, exception faite pour l'arabe, dont les locuteurs souvent maîtrisent à la fois l'écriture et la lecture. L'arabe, langue officielle dans tous les pays du Maghreb et langue sacrée du Qur'an, figure comme langue d'érudition.

### III. Naharaq Italie

- 21 Notre deuxième étude de cas concerne Ahmed, un jeune migrant tunisien originaire de Sfax, arrivé récemment en France, sans papiers et sans domicile<sup>12</sup>. Il passe ses nuits dans les stations de métro du centre de Lyon et a entendu parler de l'association CIMADE dans le quartier de la Guillotière, situé dans le septième arrondissement de Lyon, où la CIMADE a établi un point de contact pour les réfugiés et les migrants. La Guillotière est un quartier émergent, pas encore gentrifié, dont la composition sociale est très hétérogène du fait de la présence de nord-Africains, de ouest-Africains, de Roms et d'étudiants internationaux<sup>13</sup>. À l'origine, les migrants du Maghreb, en par-

ticulier d'Algérie, s'y sont installés. Les librairies, restaurants, boutiques de musique et salons de thé/narguilé témoignent de cette migration ancienne et toujours dominante (Belbahri, 2009), alors que des entreprises ethniques plus récentes ont également pris racine comme des salons de coiffure, des restaurants ou des ateliers de tailleurs ouest-africains.

- 22 Ahmed est un pêcheur qui accompagnait son père lors des voyages de pêche au large entre la côte tunisienne jusqu'à Lampedusa et parfois jusqu'aux villes côtières de Sicile, comme Agrigente et Mazara del Vallo. Il parle *darija* tunisien<sup>14</sup>, anglais et peut se débrouiller avec quelques phrases en français<sup>15</sup>. Il nous explique que l'anglais est la langue courante dans les affaires, raison pour laquelle il l'a apprise. Ahmed embarquait rarement sur le même bateau que son père, une stratégie qu'ils utilisaient pour multiplier les chances de trouver de bons points pour attraper l'espadon ; les deux restaient en contact par radio satellitaire. Malheureusement les affaires ne suffisaient pas pour subvenir aux besoins de leur famille, constituée de cinq personnes et des grands-parents. Malgré ses périls migratoires et ses difficultés actuelles, Ahmed est amical, digne et déterminé. Il donne ses raisons de venir en Europe dans les lignes qui suivent :

Ahmed : « J'étais le capitaine des bateaux de pêche ; j'étais aux commandes. Nous allions pêcher de l'espadon, vous savez, ce sont de gros poissons qui ont une bonne viande. Nous nous sommes bien débrouillés, mon père et moi. Nous utilisions le poisson à la fois pour la famille et pour la vente, mais l'argent n'était pas suffisant pour vivre. C'est pourquoi j'ai décidé de partir. »

Dafne : « Pourquoi partir et pourquoi vous ? »

Ahmed : « C'était une opportunité pour aider ma famille. J'ai une sœur plus jeune et un frère de trois ans. J'ai la chance de savoir conduire les bateaux, alors c'est parti ! Un ami m'a dit que certaines personnes voulaient *naharaq Italie*, donc je lui ai dit que je pouvais le faire. »

Dafne : « *Naharaq Italie* ? »

Ahmed : « C'est comme marcher sur la lame de rasoir. C'est très dangereux. Une fois le bateau a chaviré près de Pantelleria. Nous étions

quatre-vingt-seize adultes, seize adolescents et deux femmes. Personne n'est à l'abri ! La place de chacun à bord dépend de combien vous avez payé. Si vous avez payé plus, alors vous pouvez vous asseoir un peu plus haut, sinon vous voyagez sous le pont, entassés les uns contre les autres et avec toutes sortes de personnes ! Pour faire la traversée, on m'a payé à hauteur de 15 000 dinars, environ 3 000 €. Ma famille pourra bien vivre pendant deux/trois ans maintenant... »

- 23 Ahmed nous a raconté d'autres épisodes de sa traversée, ce qui a évidemment impliqué également *naharaq al França* à travers Vintimille, après beaucoup d'autres arrêts de transit à travers l'Italie. Il trouve Lyon adorable et moins risquée en termes de contrôles de police, par rapport à d'autres grandes villes comme Paris ou Marseille. Il ne rentrera pas dans son pays car l'argent qu'il a donné à sa famille ne durera pas longtemps. Son rêve est de pouvoir continuer à nourrir sa famille. L'abnégation d'Ahmed est au cœur de sa migration, elle lui permet de supporter et prendre positivement tous les obstacles du chemin. Dans ces mots :

Ahmed : « En France, c'est toute une autre vie. Ici, je peux rendre ma famille heureuse, lui envoyer de l'argent. Autrement, ma famille ne pourra s'en sortir sans moi. »

Dafne : « Pensez-vous rester en France ? »

Ahmed : « Oui et si j'ai de la chance, j'irai leur rendre visite. Je veux que ma famille vive dans une grande maison et j'aimerais acheter un bateau à papa. »

Dafne : « Qu'est-ce que vous souhaitez pour vous-même ? »

Ahmed : « Moi ? J'ai juste besoin d'un travail et des papiers ... »

- 24 En parlant, Ahmed nous a amené d'un continent à l'autre et il nous a fait traverser plusieurs frontières, terrestres, maritimes et linguistiques, de sorte que nous sommes venus aborder des sujets tels que la francophonie et la langue française, la mondialisation et les frontières. La Tunisie, pays d'origine d'Ahmed, est un pays francophone membre de l'OIF comme les autres pays d'Afrique du nord – exception faite pour l'Algérie<sup>16</sup> (Grandguillaume, 2004) –, et de l'ouest où le

pluralisme linguistique, dont le français est la langue officielle ou seconde après l'arabe vis-à-vis des langues autochtones, est la règle. Pourtant, comme nous l'avons mentionné, la petite maîtrise du français d'Ahmed témoigne de son travail en mer, où les échanges se font en anglais, alors que l'arabe est la langue qu'il parle dans son milieu. Pour Ahmed, il n'existe pas de frontières et les langues ne sont que des options que l'on choisit contextuellement :

Ahmed : « Entre l'Algérie et la Tunisie, tu n'as pas besoin de passeport du tout, mais si tu veux *naharq Italie*, il te faut des documents de circulation ; j'en avais un qui me permettait de rester en Italie sept jours. Pendant ce temps, j'ai encore voyagé pour traverser la frontière vers la France. La mer et la terre appartiennent à tout le monde. Il n'existe pas de frontières, ce n'est rien. Les gens continueront à venir, peu importe les obstacles. »

Dafne : « Pourquoi avez-vous choisi de venir en France plutôt que de rester en Italie par exemple ? La France vous a-t-elle interpellé de manière particulière ? »

Ahmed : « Je suis arrivé en France seul, en train. Parfois, je ne pouvais pas assez manger, ou pas du tout. Je doutais sérieusement de pouvoir m'en sortir encore, mais j'y suis arrivé, *halhamdoulillah*. Il y a plus de chances ici, nous le savons avant même de partir... »

Dafne : « Ahmed, qu'est-ce que c'est la mondialisation, à votre avis ? »

Ahmed : « C'est qu'il y aura toujours plus des gens qui émigrent. »

- 25 L'étude de cas d'Ahmed illustre le *savoir-faire* de la migration, où ni la langue ni les liens familiaux n'expliquent exhaustivement les tendances migratoires francophones vers l'Europe d'aujourd'hui. Elles semblent être de plus en plus dictées par le hasard, le faible capital social et donc la grande débrouillardise face au durcissement des réglementations européennes, qui poussent les migrants à suivre des routes plus risquées. Ahmed, qui peut capitaliser sur sa connaissance de l'anglais pour son travail et sur sa connaissance de l'arabe au sein de son entourage, parle peu sinon pas du tout français. Selon Timera (2009) ces migrants sont les orphelins des migrations internationales actuelles, qui ne peuvent pas compter sur le soutien d'un réseau fa-

milial ou communautaire, dont la scolarisation (en langue française) est presque absente et donc pour qui le lien francophone est très fragile. Ces migrants, eux aussi, font partie du panorama migratoire francophone actuel.

## Conclusion

- 26 Face aux transformations sociétales inédites qui s'opèrent à l'échelle globale, la migration apparaît comme l'un de ses versants majeurs, si non le plus visible. Les circulations d'aujourd'hui se caractérisent par leur dimension internationale qui a décidément fait tourner la page du structuralisme/nationalisme méthodologique d'analyse du phénomène vers des approches interculturelles comme clé de lecture de thématiques nouvelles concernant la relation et la complexité du vivre ensemble. La francophonie, autant en France que dans le monde, s'est intégrée à ce débat jouant en rôle crucial dans l'agencement entre le plurilinguisme de migrants francophones et son monolingue à travers une réflexion féconde sur son histoire, ponctuée d'abord par les migrations frontalières puis ensuite des ex colonies. En reconnaissant le plurilinguisme de son territoire comme son héritage, la francophonie s'est impliquée dans une dimension internationale et multiple, tout en réaffirmant sa présence active dans cette conjonction historique sans précédents et donc son engagement dans le débat sur les migrations, les sociétés futures et les villes « interculturelles ».
- 27 Cela a stimulé une prise de conscience au niveau d'agences internationales, gouvernementales et locales sur la diversité culturelle, qui a accompagné la transformation des langues nationales de plusieurs pays européens en condition inédite et préalable à l'intégration. En France, une véritable politique linguistique s'est opérée à partir des années 2000, promouvant l'apprentissage du français pour les migrants, mais aussi en élevant certaines langues d'immigration (européenne) au rang de patrimoine de France. En région Rhône-Alpes, le panorama des langues migrantes est assez riche, animé aussi par l'effervescence d'associations auxquelles l'enseignement de ces langues est confié, même si leur pratique et leur visibilité restent liées au domaine de l'informel. Leur transmission institutionnelle, symptôme des politiques à la fois identitaires et visant les migrations de retour (plus

envisagées que réelles), a finalement été abandonnée en faveur d'autres approches. Ainsi, la valeur des langues *autres* est mise en avant autant en contexte pédagogique comme facteur habilitant l'apprentissage du français de façon interculturelle que comme choix parmi les langues internationales.

- 28 Le plurilinguisme, qui est la caractéristique principale des milieux d'origine subsaharienne, et dans une moindre mesure aussi du Maghreb, demeure une ressource individuelle utilisée par les locuteurs dans les échanges intergénérationnels et intercommunautaires. Cependant, les statuts de langues des migrants diffèrent autant dans l'espace européen (langues européennes vs langues extra-européennes) que dans celui postcolonial (l'arabe vs les darija, etc.). Dans ce contexte, le français est une option linguistique parmi d'autres. Le lien symbolique francophone reste faible chez les groupes diasporiques nord africains, alors que les héritiers de ce legs sont les ouest-africains, tout en honorant l'un de ses pères fondateurs, Senghor.

## BIBLIOGRAPHY

---

Angustin F. (1994), « L'enseignement des langues et cultures d'origine : ouverture du séminaire », *Les Cahiers du Centre Michel Delay*, n° 1, p. 7-8.

Appadurai A. (1996), *Modernity at Large: Cultural Dimensions of Globalization*, London, University of Minnesota Press.

Appadurai A. (2001), *Globalization*, London, Duke University Press.

Bava S. (2010), « Religions transnationales et migrations : regards croisés sur un champ en mouvement », vol. 4, n° 56, p. 3-15.

Beauchemin C., Hamel C. et Simon P. (dir.) (2016), *Trajectoires et origines : enquête sur la diversité des populations en France*, France, INED.

Belbahri A. (n° spécial 2009), « Création musicale, héritages et expressions culturelles », *Écarts d'Identité : Migration, Égalité, Interculturalité*, p. 70-74.

Byram M. (1997), *Teaching and assessing intercultural communicative competence*, Clevedon, Multilingual Matters.

Cerquiglini B. (1999), « Les langues de la France », *Rapport au Ministre de l'Éducation Nationale*, France, C.N.R.S.

Certeau de M. (1980), *L'invention du quotidien*, tome 1, *Art de Faire*, Paris, Union Générale d'Édition.

CMTRA (Centre des Musiques Traditionnelles Rhône-Alpes) et CCO (Centre Culturel Œcuménique Jean-Pierre Lachaize) (2014), *Étude « Langues de l'im-*

migration en Rhône-Alpes » (ELIRA) Phase 1, Rapport, Région Rhône-Alpes, disponible sur : <http://www.cmtra.org/avec/lib/elfinder-2.0-rc1/files/NOS%20ACTIONS/Recherche/ELIRA/ELIRA%20Phase%201.pdf>.

Conseil d'Europe (2009), Résolution 280 sur les cités interculturelles, disponible sur : <http://www.congress-eldw.eu/fr/print/136-textes-de-reference.html>, consulté le 30/05/2018.

Conseil d'Europe (2013), *La cité interculturelle pas à pas : guide pratique pour l'application du modèle urbain de l'intégration interculturelle*, Strasbourg, Editions Conseil de l'Europe.

Conseil d'Europe (2018), *À propos des cités interculturelles*, disponible sur : <http://www.coe.int/fr/web/interculturalcities/about>, consulté le 22/05/2018.

Collas A. (2016), « Les enseignements des langues d'origine vont disparaître », *Le Monde Education.fr*, 13/02/2016, disponible sur : [http://www.lemonde.fr/education/article/2016/02/13/les-enseignements-de-langues-d-origine-vont-disparaître\\_4864741\\_1473685.html](http://www.lemonde.fr/education/article/2016/02/13/les-enseignements-de-langues-d-origine-vont-disparaître_4864741_1473685.html).

Deardorff D.K. (2006), « Identification and assessment of Intercultural Competence as a student outcome of internationalization », *Journal of Studies in International Education*, vol. 10, p. 241-266.

Extramiana C. et Van Avertmaet P. (2010), « Apprendre la langue du pays d'accueil », *Hommes et Migrations*, n° 1288, p. 8-20.

Fábos A.H. (2008), *Brothers or Others? Propriety and Gender for Muslim Arab Sudanese in Egypt*, New York, Berghahn Books.

Ferjani M-C (1994), « Les LCO, l'école et les enfants issus des populations d'origines étrangères », *Les Cahiers du Centre Michel Delay*, n° 1, p. 44-48.

Geschiere P., Gugler J. (1998), « The Urban-Rural Connection: Changing Issues of Belonging and Identification », *Africa: Journal of the International African Institute*, vol. 68, n° 3, p. 309-319.

Grandguillaume G. (2004), « La Francophonie en Algérie », *Hermès*, vol. 3, n° 40, p. 75-78.

Latour B. (2006), *Changer de société, refaire de la sociologie*, Paris, La Découverte.

Launay M. (1986), « Effet de sens : produit de quoi ? », *Langages*, n° 82, p. 13-39.

Launay M. (2015), Forum « Langue française, territoire du commun » organisé par l'Institut international pour la Francophonie et La Caravane des dix mots, Université Jean Moulin Lyon 3, Lyon, 12 octobre 2015, disponible sur : <http://www.univ-lyon3.fr/l-universite-jean-moulin-accueil-le-forum-langue-francaise-territoire-du-commun-961475.kjsp>.

Manchuelle F. (1997), *Willing Migrants: Soninké Labour Diasporas, 1848-1960*, London, James Currey.

Nussbaum M.C. (2012), *Capabilités : comment créer les conditions d'un monde plus juste ?*, Paris, Flammarion.

Otten M. (2003), « Intercultural Learning and Diversity in Higher Education », *Journal of Studies in International Education*, vol. 7, n° 1, p. 12-26.

Paige M.R., Jacobs-Cassuto M., Yer-shova Y.A. et DeJaeghere J. (2003), « As-

sessing Intercultural Sensitivity: an empirical analysis of the Hammer and Bennet Intercultural Development Inventory », *International Journal of Intercultural Relations*, vol. 27, n° 4, p. 467-486.

Phan T. et Guillou M. (2011), *Francophonie et mondialisation : histoire et institutions des origines à nos jours*, Paris, Belin.

Poinsot M. (2010), « Le Jeu des langues », *Hommes et migrations*, n° 1288, p. 1.

Rhazzhali M.K. (2015), *Comunicazione interculturale e sfera pubblica: diversità e mediazione nelle istituzioni*, Roma, Carocci Editore.

Reclus O. (1883), *France, Algérie et colonies*, Paris, Hachette.

Ressources et territoires (2013), FLI-Langue d'Intégration, juin 2013, disponible sur : [http://www.ressources-territoires.com/documents/fli/Fiche\\_syntheseFLI.pdf](http://www.ressources-territoires.com/documents/fli/Fiche_syntheseFLI.pdf), consulté le 02/06/2018.

Sassen S. (1991), *The Global City: New York, London, Tokyo*, Princeton NJ, Princeton University Press.

Sayad A. (1977), « Les “trois âges” de l'émigration algérienne en France », *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, vol. 15, n° 1, p. 59-79.

Schönwälder K., Petermann S., Hüttermann J., Vertovec S., Hewstone M., Stolle D., Schmid K., Schmitt T. (2016), *Diversity and Contact: Immigra-*

*tion and Social Interaction in German Cities*, Basingstoke, Palgrave Macmillan.

Sen A. (1989), « Capability and Well-being » dans Nussbaum M., Sen. A., Amartya, *The Quality of Life*, New York, Routledge, p. 30-53.

Senghor L.S. (1999), « La Francophonie et le Français » dans *Liberté 5 : Le dialogue des Cultures*, Paris, Le Seuil.

Timera M. (1996), *Les Soninké en France : d'une histoire à l'autre*, Paris, Karthala.

Timera M. (2009), « Aventuriers ou orphelins de la migration internationale. Nouveaux et anciens migrants “subsahariens” au Maroc », *Politique Africaine*, n° 115, p. 175-195.

Trabelsi S. (1994), « Place et vocation de l'enseignement des langues et cultures d'origine », *Les Cahiers du Centre Michel Delay*, n° 1, p. 15-20.

Vertovec S. (2007), « Super-diversity and its implications », *Ethnic and Racial Studies*, vol. 29, n° 6, p. 1024-1254.

Vertovec S. (2017), « Talking around super-diversity », *Ethnic and Racial Studies*, DOI : [10.1080/01419870.2017.1406128](https://doi.org/10.1080/01419870.2017.1406128) (<https://doi.org/10.1080/01419870.2017.1406128>).

Withol De Wenden C. (2013), *Les nouvelles migrations : lieux, hommes, politiques*, Paris, Ellipses.

Zalc C. (2010), *Melting Shops : une histoire des commerçants étrangers en France*, Paris, Perrin.

## NOTES

---

- 1 Pendant chaque édition de la semaine de la Francophonie, l'OIF avec des pays partenaires francophones invitent à s'interroger sur dix mots d'usages/emprunts multiples de l'espace francophone.
- 2 Groupes de discussion qui dans la terminologie anglaise correspondent à la méthode de travail anthropologique visant les interactions du groupe.
- 3 Le quartier de la Guillotière de Lyon en est un exemple, nous y reviendront au paragraphe IV.
- 4 Notre traduction du texte italien.
- 5 Données personnelles recueillies pendant notre terrain doctoral en région parisienne.
- 6 La première organisation intergouvernementale francophone, l'ACCT (Agence de coopération culturelle et technique), fut créée en mars 1970 à Niamey (Niger), pour devenir l'Agence intergouvernementale de la Francophonie (AIF) en 1998, puis l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) en 2005.
- 7 Hamani Diori, ancien Président du Niger (1916-1989) et Habib Bourguiba, ancien Président et réformateur de la Tunisie (1903-2000), furent infatigables ambassadeurs de la communauté francophone.
- 8 Ancien Roi du Cambodge (1922-2012), il donna son appui au projet francophone dès les premières années.
- 9 Ces structures, généralement définies « prescripteurs », sont : Pôle Emploi, la Mission Locale, le CIDFF (Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles) et Handipole (Pôle Emploi et soutien pour personnes handicapés).
- 10 Toutes nos personnes interviewées ont donné leur consentement à l'utilisation des données ressorties de nos entretiens.
- 11 Dorénavant les noms des personnes interviewées seront des pseudonymes utilisés pour garantir leurs anonymat et sécurité.
- 12 *Naharaq* = lit. *brûler* en arabe tunisien ; en jargon, cela signifie franchir illégalement une frontière/entrer dans un pays, dans ce cas en Italie.

13 Dans le septième arrondissement de Lyon se trouvent deux des principaux campus de l'Université de Lyon, notamment l'Université Jean Moulin Lyon 3 et l'Université Lumière Lyon 2.

14 Le *darija*, communément connu sous le nom d'« arabe dialectal » est avec le turc et le berbère parmi les langues les plus parlées quotidiennement dans l'Hexagone comme en Rhône-Alpes. Différentes *darija* sont parlées dans les Maghreb.

15 Nos conversations se sont déroulées principalement en anglais (avec quelques passages en français). Le texte est donc notre restitution de celles-ci en français.

16 Depuis 2002, l'Algérie participe aux sommets de l'OIF en tant qu'invité spécial, mais elle n'y a jamais adhéré diplomatiquement en tant que membre.

## ABSTRACTS

---

### Français

Notre questionnaire porte sur la relation entre langue française et langues migrantes en France comme facteur révélateur des transformations sociétales plus vastes, impulsées par les migrations internationales, désormais un fait incontournable de notre époque. Notre terrain d'enquête sociologique est la ville de Lyon, représentant un cas paradigmatique de l'héritage francophone chez les migrants sub-sahariens. Nous mettrons en évidence la manière dont le monde francophone est au centre des questions interculturelles posées par ces interlocuteurs francophones, qui à travers leurs parcours migratoires incarnent les enjeux du vivre ensemble grâce à la différence qu'ils véhiculent, faisant ainsi émerger d'autres *francophonies*.

### English

I focus on the relationship between the French language and the migrants' languages in France, which reveals the wider societal transformations driven by international migrations, now a crucial factor of our time. I carried out sociological fieldwork in Lyon, a paradigmatic case of the linguistic Francophone legacy among Sub-Saharan migrants. My analysis will shed light on the way in which the Francophone world is at the heart of intercultural issues brought about by those Francophone speakers who, through their migratory journeys, embody the stakes at play in the process of community-making through difference and thus, bring about other *francophonies*.

## INDEX

---

### **Mots-clés**

Francophonie, migration, interculturel, héritage, Afrique de l'ouest

### **Keywords**

Francophonie, migration, intercultural, legacy, West Africa

## AUTHOR

---

### **Dafne Accoroni**

Titulaire d'un doctorat en anthropologie de University College London (UCL), son expertise dans le domaine des migrations internationales est soutenue par des années de recherche qualitative/analytique qu'elle a réalisée d'abord en tant que chercheuse doctorale entre Londres et Paris (où son terrain de recherche s'est déroulé), et ensuite comme postdoctorante Marie Curie/PRESTIGE sur le thème des migrations francophones à l'Institut international pour la Francophonie (2IF) à l'Université Jean Moulin Lyon 3. Depuis février 2018 elle est qualifiée Maître de conférences en anthropologie.